78e ANNEE — N° 12 *Publication mensuelle* DECEMBRE 1984

Pégase

Organe du CERCLE PÉGASE

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
FONDE EN 1906 — SOCIETE ROYALE
Affilié à la FEDERATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : Mme L. Vandermeiren, place Terdelt, 2
1030 Bruxelles. Bte 8. — Tél. 215 77 70, après 19 heures.

TRESORERIE : C.C.P. 000-0147212-63 Cercle Pégase
Cotisation : 300 francs Bruxelles — Tél. 731 39 15

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

ATTENTION ! ! Inscrivons-nous à temps

N'oubliez pas la séance du 3 décembre, où seront projetées les dias de Robert Porta et Luc Vandermeiren. Sujet : A pied de Bruxelles à Trèves.

14 — Visite du Musée d'Orgues de Kermesse. Inscription obligatoire, dès parution du bulletin chez J. Gallet. Tél. 569 05 04.

Notre assemblée mensuelle du lundi 3 décembre à 20 h

Réunion dès 20 h au **«Jupiler-Bourse», rue Marché aux Poulets, 35, 1000 Bruxelles.** L'assemblée sera ouverte à 20 h 30' précises, avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du lundi 5 novembre ;
2. Présentation et admission de nouveaux membres ;
3. Visite du Musée d'Orgues de Kermesse, inscription obligatoire ;
4. Perception des cotisations ;
5. Divers ;
6. Projection de dias 24×36 de Robert Porta et Luc Vandermeiren. Sujet : A pied de Bruxelles à Trèves.

Le Comité se réunira le jeudi 6 décembre à 20 h 30' à la BRASSERIE «LA REGENCE», place Fernand Cocq, 1050 Bruxelles. Tél. 511 24 78.

ELECTIONS STATUTAIRES — Conformément au règlement d'ordre intérieur, les sept membres du Comité exécutif sont sortants et rééligibles.

Les personnes désireuses de briguer les suffrages de l'assemblée en vue d'obtenir un poste au Comité voudront bien remettre leur candidature par écrit au Président M. Albert Reynaerts, rue du Doyenné, 46, 1180 Bruxelles avant le 31 décembre.

Nos excursions dominicales du mois de décembre

—P— Promenades, responsable : J. Gallet, Kalenbergstraat, 29, 1710 Dilbeek. — Tél. 569 05 04.

—R— Randonnées, responsable : P. Volkaerts, rue Félicien Rops, 11, 1070 Bruxelles. Tél. 521 03 96.

● *2 — P —* Réunion à 9 h 45' au dépôt des autobus à Dilbeek (Bus rue des Halles à 9 h 35'). Promenade circulaire. Départ à 10 h. Kasteel s'Gravenhuis, Molenberg, Wolsem, De Pelgrim Hoeve, Wallenbos, Lindenberg, Sint Ulrikskapelle, P.-N., Château La Motte, Oosthoek, Hoeve Galmart, Bodegem Saint Martin, Walravenshoeve, Begijnenborre, Dilbeek dépôt. 19 km. Pilote : J. Gallet.

2 — R — « Tour du Limbourg 13e étape. — Réunion à 7 h 30' gare Centrale. Départ à 7 h 52, pour Diest via Louvain et Aerschot. Arrivée à 9 h 01'. Zwartwater, Dassenaarde, Zandzee, Klein Frankrijk, Vorst, P.-N., Verboekt, Château Schollaert, Velthoven, Kwaadmechelen. 25 km. Retour en train et bus via Diest. Pilote : L. Vandermeiren.

● *Samedi 8 — Visite de la Ville de Gand. —* Réunion à 8 h 15' gare Centrale (Arrêt des Europabus). Départ à 8 h 30' précises pour Gand. Pilote : Marie-Louise Verboven. Inscription obligatoire.

● *9 — P —* Réunion à 9 h gare des autobus au Nord. Départ à 9 h 23' pour Hekelgem. Arrivée à 10 h 02'. Hekelgem, Teralphene, Okegem, P.-N. au *Café Central*, Hof te Ruisbroek, Aspelare. 20 km. Retour en bus à Bruxelles-Nord. Pilote : J. Splingard.

9 — R — Le Westhoek et la Flandre Française. — Réunion à 7 h 40' gare Centrale. Départ à 7 h 59' pour La Panne. Le Westhoek, Bray-Dunes, Zuydcoote canal. P.-N. Ghyvelde-village, Cabourg, La Panne, 25 km. Pilote : F. Lebon. Se munir d'un peu d'argent français.

Promenade du Dimanche après-midi. — Réunion à 14 h. aux *Quatre-Bras* (Tram 44). Départ à 14 h 15'. Promenade circulaire d'environ 10 km en Forêt de Soignes. Pilote : R. Grollet.

● *16 — P —* Réunion à 9 h 15' gare du Q.-L. arrêt des autobus. Départ à 9 h 35' pour Overijse. Arrivée à 10 h 08'. Promenade circulaire : Overijse, Ferme Tergeiten, Ferme Bilande, Stadt, Ferme de l'Hostée, Noire Epine, Ottenbourg, P.-N., Neerpoorten, Sint-Agatha-Rodebos, Breembosstraat, Overijse. 20 km. Retour en bus. Pilote : P. De Prince.

16 — R — Réunion gare Centrale à 9 h. Départ à 9 h 11' pour Braine-le-Château. 25 km. Pilote : Y. Conrad.

● *23 — P —* Réunion à 9 h 15' gare des autobus au Nord. Départ à 9 h 40' pour Meise. Meise, Sint-Brixius-Rode, Eversem, Humbeek, P.-N., Beigem, Limbos, Meise. 18 km. Retour en bus. Pilote : J. Driesens.

23 — R — Réunion à 8 30' à Tervuren-Parc (Terminus du tram 44). Départ à 8 h 45'. Paardeschelle, Hulst, Ketelheide, Wellebeek, Château Bisdom, Ottenbourg, P.-N., Basse-Wavre, Dion-le-Mont, Gistoux. 25 km. Pilote : J. Opdebeek.

● *Mardi 25 (Noël) — Pour Tous. —* Réunion à 9 h 15', gare du Q.-L. Départ à 9 h 39' pour Florival via Ottignies. Arrivée à 10 h 22'. P.-N. à Nethen. Retour de Sint-Joris-Weert. 20 km. Pilote : Ch. Jacobs.

● *30 — P —* Réunion à 9 h 45' place Wiener à Boitsfort. Départ à 10 h précises. Excursion en Forêt de Soignes. 20 km. P.-N. à Groenendaal. Pilote : R. Porta.

30 — R — Réunion à 7 h 40' gare du Q.-L. Départ à 7 h 59' pour Ciney. Chapois, Domaine de Chevetogne, P.-N., Vallée de l'Iwoigne, Houyet. 25 km. Pilote : J. Opdebeek. Bottes à conseiller.

● *Mardi 1er janvier. — Pour Tous. —* Réunion à 9 h 15' gare du Q. L. Départ à 9 h 39' pour Wavre via Ottignies. Arrivée à 10 h 13'. P.-N. à Bonlez. Retour en bus de Gistoux. 20 km. Pilote : Ch. Jacobs.

Nos promenades du mercredi du mois de décembre

Responsable : R. Porta, av. J. F. Debecker, 120, 1200 Bruxelles.

Toutes les promenades sont circulaires, et pilotées par R. Porta.

5 — Départ à 11 h de la Clinique César Depaepe à Boitsfort (Tram 32). P.-N. à Groenendaal.

12 — Départ à 11 h d'Auderghem-Forêt (Tram 44, arrêt après les Trois Couleurs). P.-N., à Tervuren.

19 — Départ à 10 h 45' de la Grande Espinette (Bus W536 à 10 h place Rouppe). P.-N. à La Hulpe.

26 — Départ à 11 h de N.-D.-au-Bois (Bus E au Q.-L. à 10 h 15'). P.-N. à Hoeilaart.

2 Janvier — Départ à 11 h de Tervuren-Parc (Terminus du tram 44). P.-N. à Overijse.

Nos excursions du samedi après-midi du mois de décembre

Responsable : A. Moyson, rue Victor Rauter, 174. 1070 Bruxelles. Tél. 521 82 67.
Toutes les réunions ont lieu à 14 h 15' et les départs à 14 h 30'.
Toutes les promenades sont d'environ 10 km en Forêt de Soignes.

1er — Réunion aux Quatre-Bras (Tram 44). Pilote : R. Grollet.

8 — Réunion au Fort-Jaco (Terminus du tram 18). Pilote : A. Moyson.

15 — Réunion à Groenendaal-Laiterie (Bus L 366 à Ixelles, place Sainte-Croix à 14 h 10' ou Boitsfort-Etangs à 14 h 21'. Arrivée à Groenendaal-Laiterie à 14 h 28', ou train au Q.-L. à 14 h 15'. Arrivée à Groenendaal à 14 h 26'). Pilote : A. Moyson.

22 — Réunion place Wiener à Boitsfort (Terminus du tram 32, Bus 42, 51, 95). Pilote : J. Bary.

29 — Réunion à Tervuren-Parc (Terminus du tram 44). Pilote : A. Moyson.

Section " Jeunes „ (Pédestre et cyclo)

Martine Moyson (tél. 02/521 82 67) et Yves Conrad (tél. 02/647 44 58) répondront avec plaisir à toute demande de renseignements.

Dim. 9 — Réunion à 8 h gare Centrale. Départ à 8 h 19' pour Ottignies. 25 km. Pilote : Th. Maréchal.

Dim. 16 — Voir programme général. Pilote : Y Conrad.

Sam. 22 — Réunion à 9 h place Rouppe. Départ à 9 h 15' pour Leerbeek. 25 km. Pilote : M. Moyson.

ECHOS

CARNET NOIR.

Lisette PORTA a eu la douleur de perdre sa maman, Madame ANSAY, qui était dans sa nonante-cinquième année et avait été longtemps membre du Cercle. A Lisette et à Robert vont nos pensées affectueuses.

— — — — C'est avec tristesse que nous avons appris le décès le 8 novembre dernier de

Madame Simone VAN PEVENAEYGE,

membre du Cercle depuis 1972. Nous présentons à la Famille nos sincères condoléances et garderons de notre amie un excellent souvenir.

— Nous apprenons le décès inopiné de la fille unique de notre membre Irma DESMED. Nous partageons l'immense douleur de notre amie.

— — — — Joanna PATFOORT vient de perdre sa Maman. Nous lui présentons nos condoléances les plus émues.

COTISATIONS ANNUELLES.

Le Trésorier se tiendra à la séance mensuelle à la disposition des membres qui désireraient régler leur cotisation pour 1985. Membre adhérent : 300 Frs ; Membre Associé (après agréation) + 100 Frs ; Jeune de moins de 30 ans : 100 Frs ; Etudiant sans bulletin : 50 Frs ; Assurance pédestre facultative (jusqu'à 70 ans) : 60 Frs ; Cyclo (facultative) : 80 Frs. Ces cotisations peuvent être versées au C.C.P. 000/147212/63 du Cercle Pégase Bruxelles. Nous vous en remercions d'avance.

POUR LES CYCLOS.

La cotisation à la Fédération Belge du Cyclotourisme dont Pégase est membre fondateur, est fixée pour 1985 à 290 francs. Cette cotisation comprend une assurance en responsabilité civile ainsi que la défense en justice. Elle donne droit à la revue Cyclo qui paraît quatre fois par an, ainsi qu'un calendrier des organisations patronnées (plus de 100 francs par an).

L'assurance individuelle facultative (Frais médicaux et d'hospitalisation, indemnités de chômage et d'invalidité) demeure inchangée à 350 francs.

Ces montants peuvent être versés soit à notre trésorier, soit directement au compte chèques postaux 000/365375/73 de la F.B.C. Bruxelles ; dans ce dernier cas, n'oubliez pas de mentionner votre appartenance au Cercle Pégase.

NOUVEAU SYSTEME D'ADRESSAGE.

Les membres attentifs auront remarqué que l'adressage de la revue se fait maintenant au moyen d'une étiquette adresse. Avant de lancer ce nouveau système, nous avons procédé à une revision approfondie de nos listes. Le moment est donc choisi pour que chacun contrôle son adresse sur l'enveloppe (moyen provisoire soit dit en passant) de sa revue, et fasse part de toute erreur éventuelle au secrétariat.

MUSEE D'ORGUES DE KERMESSE.

Quoi de plus inattendu qu'un musée d'orgues de Barbarie, d'orgues de kermesse et de pianos mécaniques.

C'est comme si l'on ouvrait une immense boîte à musique d'où s'échappent des airs d'autrefois.

Monsieur GHIJSELS, collectionneur averti, se fera un plaisir de vous faire revivre le temps des valses, des tangos langoureux et des marches dynamiques en vous faisant découvrir sa très belle collection d'orgues, tous en parfait état.

Une visite que les amoureux des fêtes populaires d'antan ne peuvent manquer.

PEGASE vous invite donc à passer un moment agréable, le vendredi 14 décembre prochain, au 104, rue Waelhem à Schaerbeek.

Réunion à 19 h., place Verboeckhoven (Cage-aux-Ours), au coin de la rue Waelhem. Nous nous rendrons ensemble au musée. Entrée gratuite.

Le nombre de participants étant limité à 50, il est indispensable de vous inscrire, dès à présent, chez Jeannine GALLET, tél. 569 05 04 (après 19 heures de préférence). Qu'on se le dise.

LES ABBAYES DE BELGIQUE,

fil conducteur de plus d'un beau dimanche de notre programme 1983-1984, nous donnèrent l'occasion de découvrir ou de redécouvrir quelques sites agrestes de nos belles provinces. Nos pilotes se surpassèrent pour organiser harmonieusement, qui sa promenade, qui sa randonnée, pimentées de quelques visites rendues encore plus intéressantes grâce au talent de notre amie Marie-Louise Verboven. Que tous en soient remerciés.

Point d'orgue à cette belle série, la remise des médailles, événement arrosé, comme il se doit, d'une bonne trappiste tandis qu'un orchestrion suscitait l'organisation improvisée d'une soirée dansante bien dans la tradition Pégase.

Après notre départ, il ne restait plus au cafetier qu'à remettre sa piste de danse en état, nos bottines y ayant laissé des souvenirs boueux . . . Lui non plus n'est pas prêt d'oublier PEGASE et ses joyeux PEGASEUX.

La journaliste de service.

CONCENTRATION GENERALE.

La Direction des fêtes me demande de remercier tout particulièrement les donateurs des lots de la belle tombola et aussi la préposée à celle-ci Cathérine Fastenakels qui a mené cela de main de maître. Encore merci à tous.

NOUVEL AN.

Vu le peu d'intérêt des membres pour l'organisation de ce réveillon, celui-ci est annulé.

CLOTURE DE LA SAISON CYCLISTE.

Le 11 novembre, au cours de la soirée animée et très amicale qui a rassemblé tout le groupe, le président a remis à Yvette Flamache une médaille rappelant qu'elle a participé à 37 sorties sur les 41 de la saison. En outre, la médaille du Cercle Pégase pour l'assiduité et le mérite a été décernée à Marie-Louise Vrebos, qui suit de très près avec 36 sorties officielles. Au revoir au 17 mars prochain.

PROGRAMME 1985.

Afin d'organiser votre saison touristique de l'année 1985, nous vous donnons les grandes dates de notre programme.

A — Nous aurons une série d'excursions dont le thème sera « Sur la Route du Beurre, du Fromage et du Sirop ». Elles auront lieu les 17-3 ; 21-4 ; 5-5 ; 25, 26, 27-5 (Pentecôte), 16-6 ; 1-9 et 6-10. Elles seront pilotées par A. Moyson pour les promeneurs, et par M. Moyson pour les randonneurs. La finale avec la remise des médailles aura lieu à Charneux. Très important : Les personnes intéressées par les trois étapes du voyage de Pentecôte se feront connaître le plus rapidement possible chez A. Moyson. Tél. 521 82 67.

B — Un voyage en Provence aura lieu du 3 au 14 avril piloté par R. Porta.

C — Un voyage en Normandie Romane du 24 août au 1er septembre, piloté par R. Porta.

D — Un voyage en Auvergne du 5 au 15 septembre piloté par P. Volkaerts.

N.B. Hâtez-vous pour les inscriptions de principe à ces voyages.

E — Le Marathon aura lieu le dimanche 10 mars sur le parcours Ecaussinnes-Bruxelles.

Equipement des vélos à partir du 1-1-1985

Nos amis cyclistes savent qu'un arrêté royal daté du 21-12-83 soumet les cyclistes à de nouvelles règles, regrettablement contraignantes, en ce qui concerne l'équipement lumineux de leur machine.

Nous croyons utile de résumer ci-après ces dispositions. Sont désormais obligatoires en tout temps, donc tant de jour que de nuit,

— l'éclairage fixe avant et arrière ;

— le catadioptre blanc à l'avant et rouge à l'arrière, ce dernier devant être entièrement distinct du feu rouge ;

— la signalisation par catadioptres des pédales ;

— une signalisation latérale sur chaque roue, soit au moyen de pneus à bande réfléchissante blanche, soit au moyen de deux catadioptres de couleur jaune ou orange, à double face, fixés aux rayons et disposés symétriquement.

A noter qu'étaient déjà obligatoires l'éclairage, mais la nuit seulement, les catadioptres avant et arrière, mais ce dernier pouvait faire corps avec le feu rouge, et ceux sur les pédales.

Sont toutefois exemptés d'appliquer la nouvelle réglementation ceux qui utilisent un vélo d'enfant — roues d'un diamètre maximal de 500 mm — et ceux qui se servent d'un vélo équipé d'un guidon de course, de boyaux ou de pneus de 25 mm et moins et de deux dérailleurs. Le porte-bagages arrière est interdit et suffit à vous faire chasser de la famille des exemptés. Mais miracle, les garde-boue sont admis, seulement, dès que le vélo a un garde-boue, il doit être muni des catadioptres avant et arrière. Donc, à condition de ne jamais rouler la nuit, ni lorsque la visibilité est inférieure à 200 mètres, ces vélos exemptés ne doivent avoir ni feux, ni catadioptres latéraux ou pneus réfléchissants, ni catadioptres de pédales.

Personne n'ayant défini le guidon de course, on peut supposer que le modèle dit à trois positions est accepté comme tel. Quant aux pneus de 25, beaucoup de cyclos en ont, quitte à accepter les coups de jante et crevaisons inévitables sur nos pistes obligatoires. Comme parmi nos cyclos, il n'y aura guère d'amateurs pour les catadioptres latéraux, qui ne sont pas seulement affreux, mais faciles à voler, ralentisseurs et même dangereux s'ils se cassent ou se détachent, il leur suffira finalement de placer un nouveau catadioptre arrière de grande taille.

Rappelons que tous ces catadioptres (ça doit en faire 14 pour ceux qui seront forcés d'adopter cette arlequinade) doivent être homologués, c'est-à-dire porter un sigle défini par les annexes à l'arrêté. Mais, sauf pour les catadioptres arrière, il y a exception pour tout ce qui était ou sera monté avant le 1er janvier 1985. Cette exception vaut aussi pour les pneus à bande réfléchissante. Quant à trouver un jour de ces pneus homologués, n'y comptez pas. L'administration ignorait vraisemblablement qu'on ne fabrique plus de pneus pour vélos en Belgique. Il est très improbable que les fabricants étrangers lancent une telle fabrication rien que pour la Belgique.

N'aurait-il pas été plus simple de faire respecter la réglementation actuelle, en punissant sévèrement les inconscients qui circulent la nuit sans lumière ? On a préféré brimer tous les cyclistes.

A. REYNAERTS.

Imp. Reynaert-Van Deun, r. Froebel, 9, 1000 Brux. Tél. 02/512 22 54